L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 4 SEPTEMBRE 1875. | 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 4 SEPTEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.—Propriété rue Annette No 33.

La guerre et le commerce.

Si horribles que soient les maux de la guerre, si rationnelle que soit la théorie de la paix universelle, cette théorie menace de rester perpétuellement à l'état d'utopie. L'abbé de St. Pierre, qui s'était fait au siècle dernier, l'apôtre de cette doctrine, a eu dans le nôtre de généreux imitateurs et nous avons eu des Congrès de la paix dans lesquels des esprits distingués ont discuté dans de beaux et chaleureux discours, les moyens de transformer en réalité ce qui n'est encore qu'un rêve philantropique.... la pacification du genre humain. Les Congrès n'ont empêché ni la guerre de Crimée, ni la guerre d'Italie, ni les trois guerres dans lesquelles l'Allemagne a été engagée depuis l'affaire des duchés.

A côté des Congrès de rêveurs, nous avons eu les conférences dont la Russie a pris l'initiative et qui ont échoué, bien qu'elles eussent un objet plus pratique.

Il se tient ou il va se tenir à la Haye un grand Congrès diplomatique dont le but est la définition et la codification du Droit des Gens avec des modifications qui puissent diminuer les horreurs et les inconvénients de la guerre.

Il est à désirer qu'il sorte de toutes ces tentatives un résultat humanitaire pratique. Si on ne peut supprimer la guerre entre les peuples, l'adoption de certaines règles générales par toutes les nations civilisées, peut au moins la rendre moins fréquente, ou éviter une partie des désastres qu'elle occasionne.

Les grandes guerres, souvent dues à une cause futile, ont des résultats qui échappent la plupart du temps aux contemporains, et ce n'est que plus tard que l'histoire dégagé de toute préoccupation personnelle, peut en apprécier et en décrire les effets sur la marche de la civilisation.

Les invasions de barbares à la fin de l'Empire romain et les croisades au moyen âge ont eu certainement des conséquences que ne pouvaient comprendre les combattants et les victimes dans ces immenses chocs de masses humaines. Les guerres du premier empire français en Europe ont laissé dans toutes les parties de ce continent, des semences dont les fruits ne sont pas encore arrivés à maturité complète.

Notre guerre de sécession, dont les résultats immédiats n'ont eu rien d'heureux pas plus pour les vainqueurs que pour les vaincus, aura peut-être sur les destinées futures de cette république une influence dont les générations à venir comprendront la portée et le sens, obscurs pour les contemporains de cette terrible crise.

Les guerres qui, en Europe, ont abouti à reconstituer l'unité de l'Italie et à former un nouvel empire germanique avec diverses nationalités allemandes et des fractions de territoire enlevées au Danemark et à la France, sont encore trop récentes pour qu'il soit possible d'en saisir le sens philosophique ou d'en prévoir les conséquences ultérieures.

A la suite des grandes luttes que se livrent les peuples, les rancunes, les haines, les passions jouent certainement un rôle important dans les relations entre les vainqueurs et les vaincus; mais ce rôle n'est souvent que temporaire; il va s'affaiblissant plus ou moins et il ne saurait empêcher longtemps les intérêts de reprendre leur empire et de rétablir forcément des relations qu'on eût pu croire entièrement rompues, jusqu'au jour où le conflit de ces mêmes intérêts amènera une nouvelle rupture qui sera peut-être attribuée à l'esprit de revanche ou à la persistance des haines nationales.

L'article suivant de la *Patrie* donne un frappant exemple du rapprochement forcé causé par les intérêts entre deux peuples, en dépit de la haine vivace restée dans les cœurs à la suite d'une guerre dans laquelle le vainqueur s'est montré aussi impitoyable que brutal.

LA FRANCE ET L'ASSOCIATION ALLEMANDE.

Les transactions entre l'Allemagne et la France ont repris une notable intensité. C'est là peut-être un des signes les plus remarquables de ce besoin de vendre, d'acheter, d'échanger, de voyager qui distingue les peuples modernes; besoin si grand qu'il se réveille tout à coup et reprend son influence entre deux peuples que les souvenirs d'une guerre terrible semblaient condamner pour longtemps à n'avoir aucun contact.

Les annales du commerce extérieur nous fournissent à ce sujet des chiffres officiels qui révèlent une situation certainement ignorée, mais très curieuse à connaître et à examiner.

Croirait-on que depuis quatre ans les exportations et les importations entre la France et l'Allemagne ont repris toute leur activité antérieure? Le fait est strictement exact. En quatre ans, les échanges entre les deux pays, violemment interrompus par la guerre, ont reconquis les chiffres du commerce antérieur à 1870: ces chiffres sont même dépassés pour beaucoup de matières.

La statistique officielle s'arrête à la fin de 1873; or, on admettant que la proportion ait suivi son cours normal, on devra toujours augmenter par la pensée les chiffres de 1873 pour se rapprocher de la réalité actuelle.

Il convient de placer ici une autre observation. Les deux courants ne sont pas rétablis de part et d'autre avec une égale intensité. La France vaincue a gardé une impression douloureuse et profonde de ses revers; elle s'est remise au trafic international avec ardeur envers les autres pays, mais avec peu d'inclination envers l'Allemagne. Elle a eu d'amères répugnances à surmonter, et ce sentiment est trop naturel, trop respectable, pour que les Allemands eux-mêmes ne le respectent pas.

Cependant, les besoins du commerce ont exercé leur impulsion considérable; voici, traduites en chiffres, les valeurs de quelques marchandises achetées par la France en Allemagne:

Importations.

	1867	1869	1873
Bestiaux	38,500,000	56,600,000	40,000,000
Tissus de laine	7,000,000	9,000,000	31,000,000
Houille	23,000,000	19,000,000	23,330,000
Tissus de soie	3,150,000	4,500,000	7,500,000
Peaux brutes	22,000,000	15,250,000	10,600,000
Laines	2,232,000	10,000,000	8,000,000
Peaux préparées	5,500,600	2,875,000	3,500,000

Il ressort de ces chiffres que malgré la tiédeur bien justifiée avec laquelle le commerce français s'est remis à faire des achats à l'Allemagne, il a suffi de moins de trois ans pour que nos importations d'Allemagne soient redevenues aussi élevées qu'en 1869. Pour plusieurs objets, le chiffre de 1869 est même bien dépassé. On peut juger déjà de l'augmentation qui a dû se produire à la fin de l'année dernière, et de celle qui pourra être constatée à la fin de 1875.

Ce résultat général dépasse certainement tout ce qu'il était donné de prévoir.

Exportations.

Si les vaincus ont abordé avec répugnance le marché allemand, tout en reprenant leur ancien trafic, les Allemands, au contraire, dès le lendemain de la victoire, sont revenus avec une ardeur toute nouvelle faire leurs achats sur le marché français. Si pour quelques matières, comme les tissus de soie, par exemple, il y a diminution dans le chiffre de leurs achats, cela tient à ce que le commerce s'est déplacé et que l'Italie a bénéficié de ce déplacement. Néanmoins, de 1872 à 1873, les achats en tissus de soie ont doublé; ils ont monté de 8 à 16 millions. Ce courant nouveau fait prévoir qu'on reviendra aux quantités d'autrefois.

Mais, sauf des exceptions de cette nature, on va juger de la rapidité avec laquelle les Allemands ont repris leurs achats en France, par les valeurs suivantes des marchandises exportées de France en Allemagne.

	1867	1869	1873
Mercerie	21,5 0,000	21,000,000	20,000,000
Tissus de laine	14,000,000	22,750,000	26,500,000
Soies, bourre	9,000,000	14,632,000	10,500,000
Laines	11,25?,000	10,000,000	21,500,000
Coton	10,000,000	7,750,000	46,600,000
Fils de laine	11,500,000	15,682,000	12,000,000
Vins	8,750,000	11,500,000	40,500,000
Céréales	5,500,000	3,500,000	14,500,000

Le commerce maritime présente des augmentations plus considérables encore.

En 1869, il entrait dans les ports français 283 navires venant des ports allemands et jaugeant 60,000 tonneaux.

En 1873, il est arrivé 349 navires, jaugeant 185,500 tonneaux.

La sortie des ports français à destination des ports de l'Association allemande présente les différences suivantes:

En 1869, sortie de 72 navires, avec 14,000 tonneaux.

En 1873, sortie de 341 navires, avec 206,500 tonneaux.

En résumé, voici les chiffres généraux du commerce entre les deux pays:

En 1869, la France achetait à l'Allemagne pour 230 millions de marchandises; elle lui en achète actuellement pour 315 millions.

EN 1869, L'ASSOCIATION ALLEMANDE ACHETAIT A LA FRANCE POUR 253 MILLIONS; ELLE NOUS ACHÈTE MAINTENANT POUR PLUS DE 465 MILLIONS.

Il est facile de prévoir le progrès que présenteront toutes ces importations et ces exportations à la fin de 1875, c'est-à-dire après un délai de deux ans de plus. Et cependant, quel est le laps de temps qui séparera cette date de l'épouvantable lutte militaire de 1870 71? A peine quatre ans et demi.

Ce temps aura suffi pour revenir aux chiffres produits par les longues années de paix et de prospérité qui ont précédé 1869. Mieux encore, il aura suffi à développer les échanges entre la France et l'Association allemande bien au delà des transactions d'autrefois.

En présence de ce phénomène, qui dépasse toutes les prévisions, il est impossible de se soustraire à certaines impressions d'un ordre philosophique et indépendant, et de ne pas envisager dans toute son étendue ce sujet, traduit ici par des chiffres. On sent qu'au-dessus des canons, au-dessus des frontières, au-dessus des articles étroits et haineux des journaux allemands, au-dessus des ardeurs terribles de M. de Bismark lui-même, il y a des lois invisibles et puissantes qui poussent l'humanité à échanger ses pensées, ses œuvres, ses valeurs, ses usages, tous ses moyens de civilisation.

On est forcé de reconnaître, devant ces faits et devant ces chiffres, une force suprême qui rapproche les peuples même les plus lointains, même les plus ennemis, et qui renoue entre eux les transactions commerciales et pacifiques, sur ce terrain même qu'ils ont ensanglanté par leurs luttes.

Aussi, malgré le prestige des victoires, malgré les ivresses auxquelles se complait l'orgueil national, malgré les souvenirs les plus cruels, les derniers mots de la politique internationale seront partout et toujours: le libre commerce et la paix.

Les souscriptions en Louisiane au profit des inondés français.

Les sommes encaissées à la date d'hier par le trésorier s'élèvent, comme on le verra ci-dessous, à $8,853,17.

La fête champêtre a produit la somme nette de $2,112,07. Ce résultat fait le plus grand honneur aux organisateurs de cette belle manifestation. Les dames et les demoiselles du comité ont montré pendant les trois semaines qu'ont duré les préparatifs, par suite de deux renvois causés par le mauvais temps, un dévouement admirable auquel se plait à rendre justice le président du comité d'organisation, Mr Ernest Mérilh. Voici la correspondance qui constate les résultats obtenus.

A Monsieur F. Limet, président du Comité de la Souscription en faveur des inondés du Midi de la France.

Nlle-Orléans, 3 septembre 1875

Monsieur,

Délégué par le Comité Exécutif de la souscription, pour donner une "Fête Champêtre" aux Fair Grounds, au bénéfice des inondés du Midi de la France, j'ai l'honneur, Monsieur le président, de vous rendre compte de la mission qui m'a été confiée, et de vous faire connaître le résultat de cette fête de bienfaisance qui a eu lieu, dimanche dernier.

Les recettes de toute nature s'élèvent à............$3438 27
Les dépenses de toute nature s'élèvent à............$1326 20

Produit net............$2112 07

que je vous remets sous ce pli, en un chèque, tiré par Mr L. Vergnole, trésorier de notre Comité, à votre ordre, en vous priant d'en créditer la souscription sous la rubrique "Net produit de la Fête Champêtre donnée aux Fair Grounds, le 29 août 1875."

Quoique ce résultat soit magnifique, il n'atteint pas la somme que le Comité croyait réaliser. Le mauvais temps nous a empêché de faire une aussi forte recette que celle que nous étions en droit d'espérer, après tant de travaux et de sacrifices accomplis par les Dames et Demoiselles qui nous ont si efficacement aidé dans cette circonstance.

Interprète des membres du Comité, je leur offre l'expression bien vive de sa gratitude. C'est par leur concours intelligent et actif que nous avons obtenu ce résultat. Qu'elles soient bénies par les malheureux et que la satisfaction intime qu'elles éprouveront en pensant combien d'infortunes seront soulagées par leur dévouement, leur tienne lieu de récompense!

J'adresse également des remerciements sincères à toutes les personnes généreuses, qui ont contribué par leurs dons, leur travail, ou leur présence, à rendre cette Fête profitable aux malheureux, ainsi qu'aux membres du Comité Exécutif pour le concours dévoué et bienveillant qu'ils m'ont si libéralement donné à cette occasion.

Agréez, monsieur le Président, l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

ERNEST MÉRILH.
Président du Comité Exécutif de la Fête Champêtre.

Nouvelle-Orléans, 3 septembre 1875.

A Monsieur Ernest Mérilh, président du comité d'organisation de la Fête Champêtre donnée le 29 août aux Fair Grounds.

Cher monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la somme de $2,112,07 que vous m'avez fait remettre ce jour et qui a été versée à la souscription au profit des inondés du Midi de la France, comme étant le "net produit de la Fête Champêtre donnée aux Fair Grounds le 29 août 1875."

Je ne puis que vous féliciter, cher monsieur, du magnifique résultat que vous avez obtenu, en dépit des renvois et des contrariétés causés par le mauvais temps.

Sous votre direction, votre comité avec le concours du comité des dames, a réussi au-delà de ce qu'il était permis d'espérer. La Fête Champêtre a eu cet avantage qu'elle a fourni à quatre mille personnes de la Nouvelle-Orléans l'occasion de manifester leurs sympathies pour les inondés français et de contribuer, en prenant part aux amusements de la journée, à grossir d'un montant important les sommes déjà recueillies par le comité de souscription pour les inondés.

Au nom du Comité que j'ai l'honneur de présider, je joins mes remerciements aux vôtres à l'adresse de toutes les personnes qui ont eu une part dans le succès de l'œuvre si bien organisée et si bien conduite par vous et les membres de votre Comité.

Recevez, cher monsieur et collègue, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

FÉLIX LIMET,
Président du Comité de la Souscription.

Le président du comité a reçu hier de Natchitoches la somme de $93 75 avec la lettre suivante. Ainsi, toutes les paroisses créoles de la Louisiane envoient leur contribution, les unes après les autres, et tiennent à honneur de participer au témoignage de sympathie que notre Etat, réduit lui-même à la pauvreté, adresse aux populations de la France, qui ont été les victimes d'un terrible désastre. Nous sommes certain maintenant que la souscription dépassera neuf mille piastres.

Natchitoches, août 25, 1875.

Mr F. Limet, Nouvelle-Orléans,

Monsieur et ami,

Je vous remets sous ce pli mon chèque sur MM. John M. Sandidge & Cie., Nlle-Orléans, pour la somme de quatre-vingt-treize 75/100 piastres, montant de notre première liste de souscription en faveur des inondés. Cloutierville et l'Ile Brevelle suivront de près cet envoi. Probablement d'autres, encore retardataires, grossiront notre pauvre et chétive liste.

En attendant vos accusés de réception, je demeure votre tout dévoué,

L. DUPLEIX.

LES PLUMES MÉTALLIQUES.—La *Revue scientifique* a réuni des renseignements intéressants sur l'industrie des plumes métalliques. Inventées à Birmingham en 1816, elles n'ont traversé le Détroit qu'en 1830; leur fabrication est encore localisée à Birmingham pour l'Angleterre, et à Boulogne-sur-Mer pour la France. Il existe cependant une fabrique à Berlin et une autre à New York.

Birmingham compte onze fabriques, produisant annuellement environ 7 millions 200,000 grosses de plumes. La grosse valant douze douzaines, faites la multiplication. Les trois usines de Boulogne-sur-Mer donnent 3,500,000 grosses par an, ce qui porte la production totale des plumes métalliques à environ 11,000,000 de grosses, représentant une valeur d'environ 9 à 10,000,000 de francs. Mais toute plume comporte nécessairement un porte-plume; 120,000 grosses—cent vingt mille fois douze douzaines de porte-plumes—sortent chaque année de la seule fabrique de Boulogne-sur-Mer.

A cette production sont employés 720 ouvrières et 180 ouvriers, soit un total de 900 ouvriers des deux sexes; une force motrice de 200 chevaux, environ 200 tonnes d'acier, plus un grand nombre d'autres matières premières de provenances très diverses, telles que: cuivre, maillechort, bois pour manches, cartons pour boîtes, etc.

La moitié environ de ces produits est consommée en France, l'autre moitié est exportée et vendue sur les différents marchés de l'Europe et des autres parties du monde.

SOUSCRIPTION pour les Inondés du midi de la France.

Sommes encaissées par le trésorier.

Nlle-Orléans, 3 septembre 1875.

Liste No 42—Mr F. Limet, président.

Reçu de Mr E. Merilh, net produit de la Fête Champêtre donnée aux Fair Grounds le 29 août 1875.....$2,112 07

Liste No. 84.—Mr. F. Limet, président.

Reçu de Mr Dupleix, de Natchitoches, le montant de la liste suivante.....$ 93 75

Liste de Natchitoches annexe de la liste No 84.

Rév. F. Martin	$ 5 00
J. A. Ducournau	5 00
J. Ducasse	5 00
François Petitjean	5 00
Florian Petitjean	5 00
Rév. Galop	5 00
Ant. Périni	5 00
Jos. Delphin	5 00
L. Dupleix	2 50
James Genius	2 50
Levy & Phillips	2 50
Emile Cloutier	2 50
D. Boulay	2 50
O. Capmartin	2 50
Mme O. Capmartin	2 50
L. Cartel	2 50
L. Caspari	2 50
Col. Wm M. Levy	2 50
Philippe Poété	2 00
C. V. Murphy	2 00
Aug. Huguenin	3 00
Mme Marcelin Tauzin	3 00
Rév. F. Dicharry	1 75
Rév. A. Dupré	1 00
Jn. Genoe	1 00
Marguerite Ducasse	1 00
A. P. Breda, M. D.	1 00
J. H. Stephens	1 00
John Rusca	1 00
T. Barnett	1 00
A. E. Lemée	1 00
Un ami de la France	1 00
Henry Genius	1 00
L. D. Le Paulmier	1 00
Aug. Leroy	50
W. Krebs	50
J. Caughlin	50
H. Kaffie	50
H. Jaffa	50
G. F. McTier	50
Mme L. Castaugau	50
L. Levy	50
P. Veuleman	2 50
Total	$ 93 75

Liste No 47.—Mr. Antoine Alciator.

2d. versement.

Jean Gégoué	$2 00
Daniel Ehrmann	1 00
Total	$3 00

Liste No 51.—Mr. A. Bennet.

2d. versement.

Rév. P. Vallet curé de Ste-Marie à Carrollton	$5 00
Cash	1 00
J. Vidon	1 00
Total	$7 00

Liste No 59.—Mr. M Vergnole.

2d. versement.

Cash	$1 00
do	50
Un Lorrain	1 00
Cash	1 00
Prime sur or et argent reçu à la fête champêtre	2 15
Total	$4 65

Récapitulation.

Liste No.	42	$ 2112 07
" "	84	93 75
" "	47	3 00
" "	51	7 00
" "	59	4 65
Total		$ 2,220 47
Listes précédentes		6,632 70
Total à ce jour		$ 8,853 17

L'EMPRUNT SUR L'ACAJOU DU HONDURAS.—L'*Economiste français* analyse un document qui a paru le 31 juillet dernier dans le *Times* et qui a produit une grande sensation en Angleterre.

Au mois de février un membre de la Chambre des communes, sir Henry James, avait demandé que la Chambre se livrât à une enquête sur les scandales financiers auxquels avaient donné lieu certains emprunts exotiques. La Commission chargée de cette enquête s'est surtout occupée de l'emprunt du Honduras et son rapport, rien que sur cette affaire, tient douze colonnes du *Times*.

Le Honduras, pour lequel on a demandé 150 millions d'argent européen, est une république de l'Amérique centrale qui compte au plus 400,000 habitants sur une superficie d'ailleurs considérable: on l'évalue à 121,000 kilomètres carrés, le quart de la France, couverte en partie par des forêts de bois d'acajou.

Le Honduras avait depuis 1827 une dette publique de 680,000 fr. dont il n'avait jamais pu payer les intérêts. Il avait affecté au paiement d'une autre dette le revenu des douanes de ses deux principales villes, mais cela ne dépassa point 17,000 francs.

Pour arriver au lancement de l'emprunt on employa des moyens dignes de Mercadet:

Il s'agissait de faire un chemin de fer interocéanique, les émissions d'obligations avaient pour garantie les revenus de ce chemin de fer et toutes les fameuses richesses naturelles du Honduras, notamment l'acajou. On fit venir avec ostentation à Londres deux chargements d'acajou que le gouvernement de Honduras avait non pas coupé dans ses forêts, mais acheté de seconde main à des négociants et qui était, en définitive, de fort mauvaise qualité. Les journaux annoncèrent l'arrivée de ces chargements, qui devaient être suivis de beaucoup d'autres, disait-on, mais qui furent sans successeurs.

Quatre emprunts successifs furent basés sur ce chemin de fer transocéanique, sur lesquels d'ailleurs le Honduras n'a jamais reçu que dix-huit millions environ. La plus grande partie des sommes souscrites a enrichi les intermédiaires qui avaient lancé cette belle affaire. Un seul se serait approprié environ 25 millions.

LA FAMILLE DE GARIBALDI.—Le télégraphe a annoncé la mort de la seconde femme de Garibaldi. Le vieux patriote italien qui était malade, est retourné récemment, avec toute sa famille, dans son île de Caprée. Son fils Menotti l'a accompagné.

Voici les détails que donne un correspondant sur la famille de Garibaldi:

Le légendaire général a été marié deux fois. De la première femme, Armita, qui mourut dans la forêt de Ravenne, en 1849, il a eu deux fils et une fille: Menotti, qui habite Rome généralement; Ricciotti, marié à une Anglaise et qui se trouve à Londres en ce moment; et Mme Cauzio.

Menotti est au fond un assez bon type; il travaille beaucoup et ne manque pas d'intelligence. Quant à Ricciotti, c'est le vrai type du communard.

En 1860, Garibaldi se trouvant en Lombardie, guerroyait sur les bords du lac de Côme, lorsqu'il vit venir à lui une jeune personne de l'endroit, Mlle Raimondi, follement passionnée pour le héros, qui vint le trouver à cheval, semblable à Herminie, et qui le conduisit dans le château de son père. Au bout de quelques mois, Garibaldi l'épousa; mais il ne tarda pas à se séparer d'elle, et depuis il ne l'a jamais revue.

Après l'expédition de Sicile et de Naples, Garibaldi se retira à Caprera. Là il noue des relations avec une grosse paysanne nommée Francesca, qu'il a toujours gardée près de lui et dont il a eu des enfants. La plus âgée de ces enfants s'appelle Clélia, elle a sept ans; elle a été élevée à Caprera, comme une petite sauvage. Les autres enfants, trois ou quatre, sont en bas âge.

Telle est cette famille Garibaldi que le gouvernement ou plutôt la nation a dotée de 100,000 fr. de rente pour récompenser les services rendus par son chef à la cause italienne.

Une comédie politique à Rome.... ou à Washington:

Mercredi dernier, on a donné à Rome, à l'amphithéâtre Corea, la première représentation d'une comédie en trois actes, d'un dramaturge italien, M. Ferdinando Bezasko, intitulée le *Sospetto*. Voici un passage de cette comédie: la scène représente une des salles du palais de Montecitorio.

Un député entre dans la salle des pas perdus. Il est suivi par un banquier, lequel banquier lui dit: "Je sais que vous êtes membre de la commission qui doit s'occuper de mon affaire, et l'on m'a dit que vous m'êtes contraire.

—"Certes, répond le député.

—"Mais si la loi est adoptée, repart le banquier, ces actions (il montre un paquet d'actions) monteront de 30 ou 40 fr. Or, j'en ai beaucoup à votre disposition."

Le député se gratte le menton ou la nuque et promet son appui.

Entre un autre député suivi d'un journaliste. Le journaliste dit au député: j'espère que vous me communiquerez, ce soir, le compte rendu de ce qui se passera au sein de la commission.

—"Non, dit le député, je ne puis trahir mes collègues.

"—Très bien, repart le journaliste, si vous ne faites pas ce que je vous demande je vous attaquerai dans mon journal."

Le député se gratte le menton ou la nuque et répond:

"—Trouvez-vous dans deux heures sous cette fenêtre, je vous jetterai le compte-rendu que vous me demandez."

Le public n'a pas protesté, paraît-il; mais le lendemain, la censure est intervenue et la représentation du *Sospetto* a été suspendue.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Résolutions adoptées par le club auxiliaire démocratique du second ward.

Le club auxiliaire démocratique du second ward s'est réuni avant-hier soir sous la présidence de Mr Dan Mahoney, et, après quelques débats, le préambule et les résolutions suivantes ont été adoptées;

Attendu, que le Comité Central d'Etat, nommé par la convention de Baton-Rouge, a décidé qu'il n'avait pas le pouvoir de convoquer les masses démocratiques en convention dans le but de se réorganiser, et croyant que le peuple a le droit en tout temps de s'assembler pour exprimer ses sentiments relativement à la conduite des serviteurs publics;

Attendu en outre, que tous s'accordent à dire que dans la prochaine campagne électorale il ne doit y avoir en présence que deux seuls partis, le parti démocrate et le parti républicain, et considérant que le congrès national doit se réunir dans les premiers jours du mois de décembre prochain, la Législature d'Etat au mois de janvier, et la convention démocratique nationale dans les premiers jours du printemps de l'année prochaine; en conséquence, il est

Résolu, que nous sommes en faveur d'une convention démocratique d'Etat au mois de novembre prochain, pour choisir des délégués chargés de représenter la Louisiane à la convention démocratique nationale, et aussi pour réorganiser et pour consolider le parti démocrate de l'Etat et les éléments opposés au régime radical.

Résolu, que nous demandons au président du Club Central démocratique de ce ward de convoquer aussi vite que possible une assemblée des électeurs démocrates de ce ward, afin d'effectuer une réorganisation et de donner la libre expression des sentiments des masses démocratiques.

Résolu, que nous prions tous nos concitoyens de l'Etat appartenant au parti démocrate ou conservateur de coopérer activement avec nous pour établir une administration d'Etat honnête et économique, en même temps qu'un gouvernement national qui offre toutes les garanties nécessaires.

Le cas d'habeas corpus de Frilot et Larrieux.

Le cas d'*habeas corpus* des deux bouchers, Frilot et Larrieux condamnés pour mépris de cour par le juge Hawkins, a été décidé hier devant la Première Cour de District.

Le juge Abell a déclaré que la Cour Supérieure de District avait juridiction en principe, mais qu'elle avait erré de fait, en ne définissant pas dans l'acte de condamnation si Larrieux et Frilot étaient condamnés pour mépris d'un ordre de la Cour ou pour violation d'une injonction.

Il a donc déchargé les prisonniers.

George Washington.

Il doit y avoir au moins un million de nègres aux Etats-Unis qui s'appellent George Washington.

Le nom du grand patriote américain est journellement profané par des drôles de la pire espèce qui osent le porter.

Hier matin, un certain George Washington a été arrêté et enfermé à la station centrale de police, accusé d'être un personnage suspect.

Il devrait y avoir une loi qui défende aux gens indignes de porter un pareil nom.

TEMPERATURE.—3 Septembre 1875. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	79	26
12 M.	90	32
3 P. M.	93	34
6 P. M.	87	30

☞ Mr. Jos. Hubbard, coin Remparts et Perdido, se félicite d'avoir réduit le prix de ses meubles. Il a écoulé une forte partie de son stock, et les acheteurs continuent à affluer à sa fabrique. On y trouve, à un bon marché vraiment exceptionnel, d'excellents meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher.

CHERCHEZ LA FEMME.—On cite toujours le mot fameux: "Cherchez la femme!" comme étant d'un "célèbre policier". Le "célèbre policier" l'a peut-être dit, mais, en tout cas, il s'est rencontré avec le grand Joseph de Maistre qui écrivait à la cour de Sardaigre dont il était le représentant en Russie:

Un vieux bonhomme de ministre disait un jour à un de mes amis: "Souvenez-vous bien, monsieur, que dans toutes les affaires, il y a une femme. Quelquefois on ne la voit pas, mais regardez bien: elle y est." Je crois qu'il avait raison. Pour moi, je les rencontre volontiers de temps en temps sur ma route, soit par une inclination naturelle pour ce bel animal, soit que, dans certaines circonstances, elles soient réellement utiles pour adoucir les aspérités de l'autre sexe et faciliter les affaires, comme une espèce d'huile qui mouille les ressorts d'une machine politique pour les empêcher de s'échauffer et de crier.

Ces lignes sont détachées du recueil si intéressant, si essentiel, pour qui veut connaître Joseph de Maistre, de sa *Correspondance diplomatique* recueillie par M. Albert Blanc, qui a paru, il y a quelques années, chez Michel Lévy.

Une fois qu'on a ce livre en mains, on ne le ferme pas facilement. Comment ne pas citer ce fragment de conversation avec M. de Rayneval, secrétaire de la légation française à Saint-Pétersbourg.

La conversation roulait sur la Révolution française, sur tous les maux qu'elle a produits. Je lui dis: "N'avez-vous pas dit formellement à Dieu: nous ne voulons pas de vous. Sortez de nos lois, de nos institutions, de notre éducation? Qu'a-t-il fait? Il s'est retiré et il vous a dit: "Faites." Il en est résulté ce que vous avez vu, notamment l'aimable règne de Robespierre. Votre révolution, monsieur, n'est qu'un grand et terrible sermon que la Providence a prêché aux hommes. Il est en deux points: *Ce sont les abus qui font les révolutions*: c'est le premier point et il s'adresse aux souverains. *Mais les abus valent infiniment mieux que les révolutions*. C'est le deuxième point qui s'adresse aux peuples. Vous voyez que dans ce monde tout le monde a son lot.

Ministre d'un roi dépossédé, qui d'ailleurs ne l'aimait point et ne lui ménageait aucune avanie, Joseph de Maistre haïssait Bonaparte.

Lorsqu'il dit: *ma dynastie*, écrivait-il, on croit entendre un homme qui plante des glands et qui dit: *ma forêt*.

Ses lettres sont pleines de jugements et d'appréciations prophétiques sur l'empereur comme de détails curieux sur la période de l'influence napoléonienne en Russie, alors que l'ambassadeur Caulaincourt donnait comme dessert dans un souper sept poires à *trois cents francs* pièce.

Citons, pour finir, le mot adorable d'un jeune enfant, fils d'un conjuré espagnol qu'on interrogeait sur le compte de son père:

Si je suis un imbécile, répondit l'enfant, comment pouvez-vous croire que mon père m'ait dit ses secrets? Et si je ne suis pas un imbécile, comment pouvez-vous croire que je les dise.

—En ce temps de chaleur, M. Ch. Monselet essaye de nous rafraîchir en consacrant une *lettre gourmande* à la glace. Il y a, suivant lui, plusieurs manières de consommer les glaces:

Il y a la manière de M. de Saint-Cricq. Mais elle n'est peut-être pas du goût de tout le monde.

Vous avez probablement entendu parler de cet original qui a diverti la société parisienne pendant une partie du règne de Louis-Philippe, et qui passait sa vie sur le boulevard des Italiens.

Mr de Saint-Cricq s'asseyait devant Tortoni et demandait trois glaces à la fois: la première au citron, la deuxième à la framboise, la troisième à la pistache.

Il avalait consciencieusement la première, puis, après s'être recueilli, il se déchaussait sans façon; il versait alors la glace à la framboise dans la botte droite et la glace à la pistache dans la botte gauche.

Quelquefois, il lui arrivait de se tromper; il maugréait de son erreur, vidait ses bottes et redemandait deux autres glaces, en se répétant à lui-même jusqu'au retour du garçon:

—Glace à la framboise, botte droite; glace à la pistache, botte gauche.

Passons de la glace au buffet.

Un plaisant qui ne manque pas d'esprit et qui n'est ni député ni fonctionnaire, disait, à propos du président du conseil, en jouant sur son nom:

—Ce buffet est mal nommé; il est bien plutôt l'armoire à glace du gouvernement. C'est devant lui que les préfets mettent leur cravate et prennent leurs attitudes; c'est en lui qu'ils se mirent et s'admirent.

Un conseil aux personnes maigres.—La cause de la maigreur, quand il n'y a pas de maladie positive qui la produit, est une imparfaite assimilation de la nourriture. Le poids du corps est indubitablement relatif à sa taille et augmente proportionnellement à son développement, quand il est convenablement soutenu par le sang qui produit la chair. De là, quand nous voyons une personne de taille élevée avec des flancs plats et des joues creuses, nous sommes autorisé à inférer que son sang est pauvre et aqueux et sa constitution délicate. Les **Hostetter's Stomach Bitters**, sont particulièrement favorables aux personnes délicates, puisqu'ils fortifient les organes digestifs et assimilatifs, et sont par conséquent un puissant auxiliaire dans les procédés de la fabrication du sang, lesquels dans l'état de santé devraient être et sont en effet entièrement exécutés. L'augmentation des muscles aussi bien que des parties grasses est le résultat de l'emploi de ce cordial souverain, anti-dyspeptique, stimulant l'appétit et qui est généralement correctif et souverain.

Décédée, hier à midi et demi, à l'âge de soixante-un ans, dame Vve VARNUM SHELDON. Les amis et connaissances des familles Sheldon, Nice et Hanemann sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à cinq heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, rue de l'Esplanade, No 25.

Décédée, vendredi 3 septembre 1875, à onze heures et quart du matin, Mlle ASPASIE SORAPURU, née à la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances des familles Sorapuru, Rousseau, Hedge et Lesparre sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui samedi 4 septembre, à 10 heures du matin. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue des Remparts entre Dumaine et St-Philippe.

Décédée, hier, à 5 1/2 heures P. M., MATHILDE FINANCE, âgée de huit mois, fille de Mme JOSÉPHINE TOUSSENEL et de Mr FRANK FINANCE.

Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les familles Sarrazin et les sociétaires de la Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce soir à 4 heures.

Le corps est exposé à la résidence de son père, rue D.lery.

MESSE.

Une messe basse sera dite à la cathédrale St Louis, lundi à six heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de GABRIEL MOMAS. Ses amis et ceux de sa famille sont invités à y assister. 3sept—2f

St-Bernard Steam Engine Fire Company No 1.—Paroisse St-Bernard, 3 septembre 1875.—Réunion trimestrielle, LUNDI 6 septembre 1875, à sept heures et demie du soir, au St-Bernard Court House, Stock Landing, pour affaires importantes.

H. INBAU, président.
J. F. LUMINAIS, Secrétaire. 4sept—

Association Mutuelle et protective des Jardiniers.—Les officiers et les membres de cette Association sont prévenus que notre réunion régulière aura lieu dimanche le 5, à 11 heures A. M., dans notre local habituel. Réception de candidats.

La plus grande ponctualité est requise.

V. ANSEMANN, Président.
G. F. BRAUNER, Secrétaire. 4 sept—2f

JEFFERSON ACADEMY,

Au No 43 de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Dumaine.

—Dirigé par—

G. J. LORD.

LA session de 1875-76 de cette institution commencera le LUNDI, 27 septembre, époque de la rentrée des classes.

Pour les prospectus, &c., s'adresser à l'Académy. 4sept—2m

MR. LACOUME informe ses amis, ses habitués et le public en général, qu'il fera la réouverture de la SALLE DE BILLARD ST. CHARLES samedi soir, 4 septembre. Cette salle a été complètement réparée, et l'on trouvera que tout y est dans un ordre parfait. 4sept—1f

Société Francaise de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

MM. les sociétaires sont prévenus que l'Assemblée Générale Trimestrielle qui devait avoir lieu le Dimanche 29 août, aura lieu DIMANCHE PROCHAIN 5 du courant, à 4 1/2 heures du soir, à l'Asile.

La plus grande ponctualité est requise, car des égalités de la plus grande importance seront soumises à l'assemblée.

Par ordre du Président,
JH. GIROD.
L. SIMON, Secrétaire. 1sept—2f

E. H. KEEP, W. C. RAYMOND, R. S. RICKEY. | E. S. KEEP, en commandite.

Keep, Raymond & Co,

Marchands de Groceries

ET DE PRODUITS DE L'OUEST, EN GROS.

Négociants-Commissionnaires,

Aux Nos 77 et 79 de la rue POYDRAS. Nouvelle-Orléans.

Spécialité de:

Sucre, mélasse, café, riz et tabac, farine, bacon, porc, jambons, saindoux, beurre et fromage, savon, chandelles et amidon. Marchands de toute espèce de comestible. Seuls agence des marques Plant's Mills, St-Louis, Plants Extra, Belle Créole, Trojan, Central, et des qualités ordinaires et de choix.

Nous sommes prêts à remplir, au plus bas prix du marché des ordres pour toute espèce de grocéries et de produits de l'Ouest.

Etant à même d'acheter toute espèce de produits de l'Ouest, nous sollicitons le patronage des expéditeurs, et serions heureux d'avoir une correspondance avec les maisons qui désirent acheter ou vendre sur le marché de la Nouvelle-Orléans. 21 août—10 f.

ALBIN ROCHEREAU, CHARLES T. DUGAZON. | PIERRE CRABITES, ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.

Seuls agents pour la vente du

Champagne KRUG & Co,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, importateurs de VINS, EAUX-DE-VIE, SARDINES, &C.

8 South William Street, New-York. | 16 & 18 rue St-Louis, Nlle-Orléans.

1er sept—15f

Excellente occasion—Pharmacie à vendre.

A VENDRE, pour cause de départ, une bonne PHARMACIE, bien achalandée, ayant un stock complet, située dans une des meilleures positions de la ville, au centre du Deuxième District. Conditions très libérales. S'adresser à E. Lanzac, chez Mr J. LYONS, droguiste, au coin des rues Camp et Gravier. 3 sept—1m VDMe

Tombola tirée aux Fair Grounds le 29 Aout — AVIS.—Toutes les personnes ayant gagné quelque lot, sont invitées à se présenter dans le plus bref délai chez Mme C. Bouyer, coin Chartres et Toulouse, pour en prendre possession.

Le secrétaire du comité,
2sept—2f J. DESCA.

Avis de société.

MON fils, A. EUGENE MORPHY, est admis, aujourd'hui, comme associé dans ma maison. Le nom de la société sera, dorénavant, D. E. MORPHY & SON.

D. E. MORPHY.
Nlle-Orléans, 1er septembre 1875.
2sept—6f

A vendre,

300 CORDES de BOIS sur le fleuve, à douze milles au-dessus de la ville. S'adresser sur les lieux à FRANÇOIS LECLER, habitation Drouett ou à LLAMBIAS & DOCKTER, No 115 rue Decatur.

2sept—4f

Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.

Résidence: 181 rue du Camp, encoignure Julie. 25 avril—

$10 de récompense.

PORTEFEUILLE PERDU—Le soussigné a perdu le dimanche, 27 juin, un portefeuille contenant $28 en greenbacks et cinq billets timbrés à son ordre. Il donnera, sans faire de questions, une récompense de DIX PIASTRES à la personne qui lui rapportera le portefeuille et les billets à ordre aux bureaux de l'ABEILLE.

2sept—3f JEAN HENGAS.

PHARMACIE DUCONGÉ

39 - - - Rue de Chartres - - - 39

NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHÉ,

SUCCESSEUR.

LES acheteurs trouveront, à cet ancien établissement, si favorablement connu, un assortiment complet de MÉDICAMENTS PATENTÉS FRANÇAIS, ANGLAIS, et AMÉRICAINS.

Ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES.

En un mot tout ce qu'a généralement une pharmacie de premier ordre.

La maison sollicite des ordres de la campagne.

DÉPOT du SIROP PECTORAL BALSAMIQUE DE DUCONGÉ.

1ersept—1m

Fabrique du Sud.

Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.

Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane.

—J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.

Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous-mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et à l'Ouest.

Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans.

Je signale le sujet à l'attention de la communauté. JOHN HANSEN,

25 août—3mois. Au No 35 de la rue du Canal.

LOUISIANA ÉQUITABLE LIFE INSURANCE COMPANY,

AU COIN DES RUES GRAVIER ET CARONDELET.

NLLE-ORLÉANS.

La demande de patronage repose sur les faits suivants:

C'est une compagnie locale dont la charte a été accordée par l'Etat de la Louisiane; sa fondation date de huit ans; elle a traversé de grandes épidémies, de grandes paniques et a fait face à toutes ses obligations; sa réserve actuelle est une garantie pour chacun des porteurs de polices;

Elle est dirigée par nos propres citoyens, et ses fonds étant sagement placés au Sud, elle vient en aide à nos différentes entreprises. Tel n'est pas le cas avec les compagnies étrangères qui, tous les ans, nous enlèvent des millions de piastres qu'elles investissent au Nord et privent le peuple des avantages qu'il retirerait d'une assurance à l'ÉQUITABLE, compagnie locale.

La compagnie LOUISIANA ÉQUITABLE n'établit pas de distinctions au préjudice des habitants du Sud en exigeant des taux extra à l'instar d'un grand nombre de compagnies du Nord; ses conditions sont les mêmes pour les deux sections lorsque les garanties sont bonnes.

Elle agit avec libéralité et règle promptement. Les citoyens n'ont qu'à gagner en s'adressant à une compagnie locale où ils peuvent faire tous les changements et conclure tous les arrangements qui leur conviennent.

Elle est mutuelle; les porteurs de polices participent aux bénéfices.

Elle indique dans ses imprimés, des polices qui ne sauraient être forfaites et permet aux assurés de voyager et de résider dans une partie quelconque des Etats-Unis et de l'Europe.

Les personnes qui ignorent le système d'assurance sur la vie croient généralement, mais à tort, que plus l'actif d'une corporation est fort, plus elle est à même de faire face aux pertes. Nous le répétons—c'est à tort; une compagnie dont l'actif est d'un million de piastres, et le passif d'un demi million est bien plus solide que celle dont l'actif est de vingt millions et le passif de vingt-un millions.

La chose la plus importante pour un assuré est de savoir que la compagnie qui l'assure est bien dirigée. De petites opérations bien dirigées sont de beaucoup plus sûres que les grandes mais folles transactions.

L'actif considérable de nombreuses compagnies du Nord représentent leurs dettes et non leur solvabilité; celle-ci dépend de leur actif proportionnellement à leur passif.

La compagnie LOUISIANA ÉQUITABLE a payé dans les huit dernières années, plus d'un quart de million de piastres à des veuves et à des orphelins.

Si vous cherchez l'HONNETETÉ et la SURETÉ,

Assurez vos jours au LOUISIANA EQUITABLE INSURANCE COMPANY, organisation locale, dont voici les directeurs:

SAMUEL MANNING TODD, président,
WM. B. SCHMIDT, vice-président,
R. W. OGDEN, second vice-président et directeur,
WM. HENDERSON, secrétaire.

—DIRECTEURS—

A. THOMSON,	E. B. BRIGGS,
HENRY ABRAHAM,	W. B. SCHMIDT,
DAVID WALLACE,	JOHN J. ADAMS,
J. B. CAMORS,	CHAS. CHAFFE,
B. T. WALSHE,	JOHN HENDERSON,
R. W. OGDEN,	JAS. I. DAY,
E. A. TYLER,	E. W. FAIRCHILD,
GEO. A. FOSDICK,	HENRY M. PAYNE,
J. W. STONE,	S. B. NEWMAN,
ALEX. MARKS,	JOHN H. PIKE,
H. J. VOSE,	J. B. LALLANDE,

Aux facteurs de coton, aux planteurs, et aux négociants.

CHOPPIN'S STAR GINNERY,

(Etablissement pour l'égrainage de coton)

Bureaux, No 56 de la rue Carondelet.

Cet établissement vient d'être mis à neuf; on y égraine le coton; comme par le passé pour la graine et $1,50 de plus par balle—prix de la TOILE, des AMARRES, de la FICELLE et du TRANSPORT PAR DRAY à partir du débarcadère.

L'établissement expédie, GRATIS à des personnes respectables, des sacs de huit pieds de long, faits de meilleure jute et distinctement étampés. L'expéditeur paiera $1,25 pour chaque sac qu'il ne renverra pas à l'établissement.

Le soussigné donne le prix du marché de toute espèce de graines de coton qu'il achète en n'importe quelle quantité. En sollicitant de nouveau le patronage, il assure le public que l'on fera des commandes l'objet d'une prompte attention personnelle.

A. L. CHOPPIN.

P. O. Box No. 2129. Au No. 56 de la rue Carondelet. 29 août—6f.

CUNDURANGO BITTERS

De Maguire,

Le grand régulateur,

M. B. MORRISSON &CO., Agents, Au coin des rues Magasins et Canal

27 juin—3m D.Mar.J.

Chaussures! Chaussures!

RÉDUCTION, RÉDUCTION EXTRAORDINAIRE!

Ouverture de Saison.

MAISON STE-ANNE,

AU DRAPEAU ROUGE.

COIN ROYALE ET STE-ANNE.

Ventes sans Réserve, STOCK IMMENSE!

AFIN de faciliter un écoulement rapide du stock d'été et faire place aux vastes consignations adressées à cette grande populaire,

Le Southern Shoe Manufacturing Co. a ordonné une réduction de cinquante pour 100 sur tou ... [illegible]

Le public ne manquera pas de saisir une occasion aussi rare où l'on trouve des chaussures de 10 cents à $1 la paire.

AU COIN ROYALE ET STE-ANNE. 1er sept—

INSTITUTIONS.

St. Stanislas Commercial College.

BAY ST-LOUIS, MISS.

Cette institution est sous la direction des "Frères du Sacré Cœur." La réouverture des classes aura lieu JEUDI, le 15 septembre. Les parents voulant procurer à leurs enfants une excellente éducation commerciale, accompagnée des meilleures conditions pour leur santé et leur bien être, trouveront là tous les avantages désirables.

Pour toute information, s'adresser à "St. Aloysius Academy," coin Chartres et Quartier, N. O., ou au Président du Collège. 1er sept—1m

INSTITUTION D'AQUIN,

Au No 283 du chemin du Bayou, près Claiborne.

MLLE H. FITZGERALD, Principale.

Cette institution, dirigée depuis cinq ans par Mlle H. Fitzgerald, commencera sa quatrième session annuelle MERCREDI 1er septembre 1875.

Les familles sont priées d'y envoyer leurs enfants aussitôt que possible afin qu'ils puissent profiter de tous les avantages du cours.

Pour les conditions ou autres informations, s'adresser à l'Institution. 28août—1m

Young Ladies BIENVILLE ACADEMY.

Dirigée par Mme Tiané.

No. 93 rue Ste-Anne.

CETTE nouvelle institution se recommande aux familles et offre dès son début, les meilleurs avantages. Toutes les branches d'une éducation complète y sont enseignées. La Directrice de cet établissement, ayant reçu tous les DIPLOMES qu'exige l'Académie en France, se permet d'élever les jeunes filles confiées à ses soins, sur le modèle des meilleures institutions françaises.

Les prix sont modérés. 29 août—1m

Collége Commercial et Littéraire,

JULES CHOPPIN, DIRECTEUR.

CETTE institution située au coin des rues Remparts et Orléans, reprendra son cours régulier à partir du 1er septembre 1875.

29 août.—1 m.

INSTITUT ST-LOUIS,

POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme Matthey.

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

La réouverture des classes aura lieu MERCREDI, 1er septembre 1875. La directrice compte sur l'exactitude des élèves.

Le 1er octobre, il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole auquel pourront assister, au prix payé par les élèves, les jeunes dames et les demoiselles qui le désireront. 27août—3mois

Ecole Allemande-Américaine.

(Pour les filles et les garçons.)

AU No 88 DE LA RUE BOURGOGNE, entre les rues Conti et St-Louis.

LA quatrième session annuelle de cette école commencera le MERCREDI, 1er septembre. L'institution est divisée en trois départements—l'école préparatoire, l'école élémentaire en la grammaire, et l'école supérieure. L'école préparatoire a deux divisions; l'école élémentaire se compose de trois classes (les filles et les garçons sont complètement séparés.) L'école supérieure est exclusivement pour les garçons; l'anglais, l'allemand et le français, la tenue des livres, la géométrie, la géographie commerciale, l'histoire, la chimie, la minéralogie, le dessin, &c., y sont enseignés.

Le prix est de $1 à $5 par mois, suivant les classes. 18août—1m

INSTITUT ST-CHARLES,

(Anciennement dirigé par Mme Macé-Lefranc,)

EXTERNAT ET PENSIONNAT DE DEMOISELLES SOUS LA DIRECTION DES DAMES OCTAVE LABRANCHE.

Mlle Octavie Labranche, Directrice.

Les classes recommenceront le 1er septembre 1875. 8 août—1m

Collége Commercial de Dolbear

203.........Rue du Canal.........203

AU TROISIEME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 9 heures du matin à 9 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.

N. B.—Privilège d'élèves à vendre.

FRANÇOIS KROLL,

Professeur de Musique,

123 - - - rue Bourgogne - - - 123

Leçons de Violon, Piano, Solfège et Harmonie.

PRIX: Leçons particulières.........par mois $5
Demi Leçons.........
Leçons Collectives.........

Aussi: Transcription pour musique de chant et d'instrument en général. 24août—2mois

L. GIROT,

Tailleur et Marchand de Linge fait.

AU No 11 DE LA RUE DU CAMP,

informe sa nombreuse clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir un assortiment de marchandises du meilleur goût et de première qualité.

Chacun est invité à venir faire son choix pour le printemps et l'été. On trouve tous les avantages dans l'établissement de M. GIROT: belle étoffe, coupe élégante et prix réduits pour du comptant. M. Girot lui-même coupe toute commande et garantit tout ce qu'il entreprend.

Son stock d'habillements confectionnés est aussi fort remarquable et il est offert à des prix selon le temps. 1 nov—1an

Propriétés à vendre et à louer

A vendre.

A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:

Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.

Planches pour plafond (ceilling) à $15 00 les mille pieds, livré.

& W. boards à $13 00 les mille pieds, livré.

Conditions—Comptant.

NICHOLAS CONNELL.

11juin—1an D.Mar.J

Magasins à Louer.

A louer à bon marché, les magasins à trois étages suivants:

1° Le magasin No 48 rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

2° Le magasin No 28 rue Conti, entre Levée et Chartres. Possession immédiate. S'adresser à J. TURCOTTE,

No 158 rue du Canal, coin Baronne.

Nouvelle-Orléans, 6 Août 1875. 6août—1m

Restaurants, Hôtels, &c.

M. JEAN MAILLHO,

Propriétaire du Restaurant de Toutes Saisons,

PRÉVIENT ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a pris le Restaurant de Toutes Saisons au No. 155 de la rue Chartres, près Jefferson. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. 2juil—3m

HOTEL DE L'EUROPE,

A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera à des prix modérés, tout le comfort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle-Orléans.

27 mai—3m.

Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général qu'il a transféré son restaurant du No 155 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 10janv—1an

Commercial Restaurant,

107.........Rue de la Douane.........107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

6oct—1an

ORDONNANCE GRATUITE

pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'épilepsie, de l'ivrognerie, des catharrhes, de l'asthme et de la consomption.

S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.

Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance.

7juil—1an

Charbon! Charbon!! Charbon!!

H. &C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc.

Aux plus bas prix du marché. 1er sept—3m

W. G. COYLE. | SAM'L ALSTON.

W. G. COYLE & CO.,

—Marchands de—

CHARBON,

Bureaux, No 188 de la rue Gravier. Dépôts au coin des rues Race et Levée. Ils approvisionnent les familles aux plus bas prix du marché. 1 sept—6f.

Hy. J. MONTAGNET,

(Successeur d'Alf. LAINÉ, agent)

MARCHAND DE CHARBONS

Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.

Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—3m

---

H. CLOSTERMANN & BAYLE

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES,

49, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE,

LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1an.

Vor. MAIGNAN

NEGOCIANT - COMMISSIONNAIRE,

SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU

CHATEAU PAPE CLÉMENT,

Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères.

Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER frères, SUTTON, et GOLDENBURG. Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie., des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGOT & Cie; des SARDINES GILLET; du GENIEVRE LA CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.

23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25

NOUVELLE-ORLEANS.

27 déc—1an

CIGARES, CIGARES

Faits par Millions

No 71, RUE DE CHARTRES.

J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE-MELÉ de la Havane d'un arome et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares.

Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.

F. HAEHNEL.

23 mars—6m

J. P. SARRAZIN,

Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.

Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.

Perrique en à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 3 1-2 livres; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.

Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes comme du dernier genre,

Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas

Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyron, No 69 de la rue Conti.

29 nov—1an NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

MANUFACTURE DE CIGARES.

A. SUAREZ FERNANDEZ,

informe le public que sa manufacture est située au No 113 de la RUE ROYALE EN FACE DE LA MAISON D'ETAT.

Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou du pays.

Attaché à sa manufacture, il a un DÉPARTEMENT DE DÉTAIL où il vend ses cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bons cigares à bon marché devront visiter son magasin. 21mars—6mDMJ

H. J. RIVET,

PHARMACIEN DROGUISTE,

SUCCESSEUR DE

E. MONTEUSE & CO.,

a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.

Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, ainsi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.

Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.

Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.

Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD,

58 RUE DE CHARTRES,

coin Bienville. NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

11 Rue Saint Louis, de 11 heures à 3 heures.

Toute pièce destinée à recevoir la signature du Consul doit être déposée 24 heures d'avance.

Les droits de chancellerie sont payables au moment où l'on dépose les pièces.

Conformément à l'Art. 35 de la Loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'Armée, le Consul invite les Français âgés de 20 à 40 ans, à se faire inscrire au Consulat. Ceux qui ne le font pas sont considérés comme insoumis, et passibles de peines sévères, ainsi que leurs complices, (parents, femme, patrons, &c.)

Les Français ne résidant pas en Louisiane, peuvent se faire inscrire dans les Agences Consulaires les plus proches desquelles ils demeurent.

Il invite aussi les familles ou les amis des Français qui viendraient à décéder dans l'arrondissement consulaire de la Nouvelle-Orléans, (Louisiane, Mississippi, Nord de la Floride, Arkansas, Alabama, Missouri et Texas,) à donner avis du décès au Consulat.

Des informations sont demandées sur les personnes suivantes:

Auclair, Louis—Azuran, Paul Lucien—Arine, Dominique—Abeil Vve, née Philippine Coquet—Bacheller, Claude—Bardendier, Alexis—Barbot, Alexis—Barret, les enfants de Desiré—Baron, Mme Vve—Bertrand, Hubert—Bonnoton, Marie barbe—Bonhomme, Jules Stanislas—Bordenave, Paul—Bouquey, Baptiste—Castaigne, Théodore—Chavanne, Antoine—Cassagne, Mathilde—Cabrol, Jean—Pierre, François—Chauvel, André—Coulon, Marie—Choulaux, Jean—Courier, Mr—Couvère, Mr—Contejean, Pierre Henri—Cussy, Louis Frédéric—Dailhé, Mlle Louise—Daniel, Louis—Décker, Henri—Durand, Joseph Hector—Dür, Antoine Eugène—Estampes, Abel—Faber, George—Fauron, F. M.—Fourlano, George—Gabé, les époux—Garion, Louise—Gentet Georges Alphonse—Grégory, Joseph—Guénaut, les époux—Groz, Pierre—Guignet, Paulin—Herpêche, Gaston René—Hervé, Alphonse—Hézeau, François Louis—Jacquet, Jean—Keilwasser, Georges—Kleib, Frédéric—Keiffer, Justin—Lafarge, Victor ou Jules—Laboutelaye, Joséphine—La gueus, Martial—Lapeyre, Jean—Langa, Sylvain, Marie, Charles—Levy, Charles—Lasallette, Jean—Latieulière, Jean Entrobe—Lavigne, Mme Isaac—Le-Borgne, Vincent—Le-Boul, Eugène—Lœvf, Philippe—Legrand, Jean—Lehman, Henri—Lepoing, Séraphin—Leprince, Théophile—Lizan, Dominique—Lilou Peion, Jean—Levêque, Stanislas—Maloz, Louis—Mariotte, Noël René—Mariotte, Melissa—Mariotte, Joseph Noël—Marsoudet, P. Martin, Simon—Martin, Bruno—Moquet, Mme Victor—Mothe, Mlle—Nassoy, Louis—Nctrengarten, Jules—Ouvrar, Wm.—Peres, Auguste—Peyronnel, Albert Guillaume—Pierrot, François—Philbert, Sylvain Jean—Piganiol, la famille—Ponsan, Dominique—Portal Jean Pierre—Passette, Antoine—Quévrement, Frédéric Charles—Rueau, Marin—Rambosson, Barthélemy—Régnier, Prosper—Rémy, la famille—Renard, Mme, née Motard—Renard, Joseph Boniface—Rigal, Joseph—Rousseau, Bernard—Sevelinge, Claude—Stacion, Wm. ou F. Merdriniac—Storelu, Mme Veuve Verdier—Talbot, Wm. Fielding—Tatin, François Marie—Tesson, Jean-Baptiste—Trésal, Maurice François—Thiebaut, Alphonse—Tujague, Mme, Vve Ines Vignes—Valain, Louise Ambroise—Valenconi, Louis.

Ce 19 août 1875.

Le Consul de France gérant,
19août—1an VICOMTE PAUL D'ABZAC

L'Huile de Sureté du Peuple.

Dépôt principal, au No 15 de la rue Dauphine, Nlle-Orléans.

"Plus d'accident provenant de l'huile de charbon!" si vous brûlez l'huile de sureté du peuple. Il n'y a absolument aucun danger à l'employer et elle dure aussi longtemps qu'aucune des huiles légères appelées non explosible.

T. SEWELL, Propriétaire.

Lisez les certificats du Bureau de Santé.

Laboratoire du Bureau de Santé, Etat de la Louisiane.—No 169 de la rue du Canal. Nlle-Orléans, 4 Janvier 1874.

Au Dr C. B. White, président du Bureau de Santé.

Monsieur—L'échantillon d'huile que m'a remis Mr. Thomas Sewell a un jet de lumière de 165 degrés Fahrenheit; il offre donc toutes les garanties nécessaires de sûreté.

ALFRED W. PERRY, D. M.
Chimiste du Bureau de Santé.

Je certifie que le Dr Perry, a fait l'expérience et que sa déclaration est exacte.

C. B. WHITE, D. M.
Président du Bureau de Santé.

14 août—1m.

Avis de société.

MON fils, A. RINGOLD BROUSSEAU, a un intérêt dans mes affaires depuis le 1er mai 1875. Le nom de la maison sera, dorénavant, A. Brousseau & Son.

11 août 1875. A. BROUSSEAU. 12août—1m

BOIS

DE Construction et de Charpente. Bois Brute de toutes dimensions, de 6 à 14 piastres par mille pieds. Bois Blanchi de $12 50 à 22 50 par mille pieds, rendu.

NEVERS & HERY, 315, rue Julia, Nouveau Bassin. MAISON FRANÇAISE.

10juil—1an

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG.

Et Emporium de la mode pour le Sud 154 RUE DU CANAL.

VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles également louées à raison de $1 par semaine, cet argent compte plus tard dans le prix d'achat quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous ou dites nous de passer chez vous. Notre dépôt est dans la partie la plus belle de la rue du Canal: tout le monde vous l'indiquera. 21fév—6m

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,

No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53

(Encoignure Bienville.)

Manufacture à vapeur de:

TABAC A FUMER ET A PRISER

Et Importateur de:

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.

Nouvelle-Orléans

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 3 SEPT. — CLASSE No 210

1er	2eme	3eme	4eme	5eme	6eme	7eme	8eme	9eme	10eme	11eme	12eme	13eme	14eme	15eme
68	39	35	21	9	13	36	7	25	[illegible]	[illegible]	—	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 3 Sept. 1875

F. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses listes.

MEUBLES! MEUBLES!

Vente pour liquidation.

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en

BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—6m

Société de secours de 1875.

APPEL AU PEUPLE

En faveur des personnes sans emploi.

VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, à cause du déplorable état des affaires, la suspension des travaux publics et l'absence de manufactures; vu la morte saison et l'augmentation alarmante de la misère au milieu de nous—le comité demande, au nom des malheureux, des secours en vivres et en argent, secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la Société a été créée.

Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.

Adresser l'argent à l'un des membres du comité et les provisions au No 58 de la rue du Camp.

W. J. BEHAN, 14 Nlle-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 57 Camp.
P. S. WILTZ, 31 Perdido.
W. A. BELL, 15 Union.
J. M. PUTNAM, 61 Carondelet.
C. E. GIRARDEY, 31 Camp.
JNO. I. ADAMS, 47 rue Peters.
W. H. HARRIS, 65 Camp.
S. M. WIGGINS, 58 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.
J. C. POTTS, Secrétaire.

Lager de la Nouvelle-Orléans.

CASPAR LUSSE,

Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres.

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne vendent les autres marques, de la bière faite ici et qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis. 13juin—6m

Bureau de Prêt du Peuple.

Coin Royale et Conti.

Entrée privée, 62 rue Conti.

PRETS libéraux faits sur dépôts de Diamants de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 27juin—6m.

Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTROLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée directement garantirait conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent. No 122 de la rue Gravier.

Envoyés Gratis,

Pendant une année, toutes les semaines DES rapports financiers, contenant le prix des actions au STOCK EXCHANGE de New York et de précieux statistiques indiquant comment $50, $100, $500 ou $1000 placées dans Wall street donnent des milliers de piastres de bénéfice. Les personnes qui désirent spéculer sont invitées à s'adresser à

ALEX. FROTHINGHAM & CO., Banquiers et courtiers. 12 Wall street, N. Y. en face du N. Y. Stock Exchange.

1er juil—

L. C. ARNY,

A l'ancien établissement Pour la mise en bouteille, Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville (ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)

OFFRE à vendre, en bouteille, ALE, PORTER, LAGER DE ST-LOUIS, CIDRE, ALE AU GINGEMBRE, VICHY, KISSINGEN et CONGRESS WATERS. Ale draught de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO—une spécialité.

Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles; ale, porter et cidre en baril, pour le draught; fournitures de metteurs en bouteille; outils, bouchons, fil d'archal, étiquette aux plus bas prix. 30oct—1an